



Communiqué de presse

Paris, le 17 janvier 2019

Recrutement du futur directeur général ou de la future directrice générale de l'Opéra national de Paris

L'Opéra national de Paris est le premier opéra au monde en matière de levers de rideau et de fréquentation (489 représentations de spectacles chorégraphiques et lyriques et 812 000 spectateurs pour la saison 2017/2018), sur les deux scènes dont il dispose, le Palais Garnier et l'Opéra Bastille ; il disposera dès 2022/2023 d'une salle modulable, adaptée à de nouvelles formes, plus contemporaines.

Conformément aux statuts de l'établissement tels que présentés en Conseil des ministres le 16 janvier 2019 et afin de préparer la programmation artistique de la saison 2021-2022, le ministre de la Culture a décidé d'engager le processus de sélection du directeur général ou directrice générale qui succèdera à Stéphane Lissner au terme de son mandat, en août 2021. Le directeur général de l'Opéra national de Paris est nommé par décret du Président de la République sur proposition du Ministre de la Culture.

Professionnel reconnu ayant acquis une solide expérience dans la direction d'une institution lyrique, le futur directeur général ou la future directrice générale de l'Opéra national de Paris aura pour mission de :

- proposer un projet d'établissement qui maintienne et développe la qualité artistique des productions lyriques et chorégraphiques en consolidant le modèle économique, notamment par le développement de ressources propres et en intégrant les enjeux numériques ;
- veiller à la diversification du public, notamment par une action auprès du jeune public ;
- contribuer au développement de l'art lyrique en France notamment par l'accompagnement des jeunes français, grâce en particulier à l'Académie de l'Opéra ;
- mettre en œuvre les chantiers de modernisation sociale et organisationnelle engagé par son prédécesseur.

Afin d'éclairer son appréciation sur les candidatures, le ministre de la Culture a décidé de mettre en place un comité d'audition composé de :

- Jean-Pierre Clamadieu, président du Conseil d'administration de l'établissement, et président du comité ;

- Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris ;
- James Conlon, chef d'orchestre ;
- Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la création artistique du ministère de la Culture ;
- Sasha Waltz, chorégraphe et danseuse.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC